



**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DE L'ESSONNE**

Association loi 1901  
Siège social : 8 allée Stéphane Mallarmé  
91000 EVRY CEDEX  
SIREN : 400 235 453 APE : 9499Z

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DE L'ESSONNE

Association loi 1901  
Siège social : 8 allée Stéphane Mallarmé  
91000 EVRY CEDEX  
SIREN : 400 235 453 APE : 9499Z

Exercice clos le 31 décembre 2019

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'Assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ESSONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations



les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met



en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 9 septembre 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

**BILAN**

ACTIF	31.12.2019			31.12.2018	PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Logiciels informatiques	4 599	4 599			Fonds propres	320	14 159
Terrains					Résultat de l'exercice	37 077	-13 839
Constructions					Subventions d'équipement nettes		
Matériels d'activités	4 408	4 408					
Autres immobilisations corporelles	128 080	125 757	2 324	8 367	Total	<b>37 397</b>	<b>320</b>
Immobilisations en cours					<b>FONDS DEDIES ET PROVISIONS</b>		
Prêts Réseau					Fonds reportés et dédiés	14 000	
Autres prêts et titres immobilisés	50		50	50	Provisions pour risques	10 000	10 000
Dépôts et cautionnements	2 560		2 560	2 560	Provisions pour charges	29 388	46 644
Total	<b>139 698</b>	<b>134 764</b>	<b>4 934</b>	<b>10 977</b>	Total	<b>53 388</b>	<b>56 644</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks					Emprunts Réseau	50 000	
Avances et acomptes versés	2 294		2 294	4 387	Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		
Usagers	195 794	12 706	183 088	68 587	Avances et acomptes reçus	200	43 231
Subventions à recevoir					Fournisseurs	63 147	112 734
Comptes courants Réseau	87 781		87 781	17 219	Dettes fiscales et sociales	29 310	46 172
Autres créances	17 326	10 219	7 107	24 860	Comptes courants Réseau	28 122	207
Trésorerie	99 406		99 406	123 259	Autres dettes	637	1 535
Charges constatées d'avance	11 618		11 618	11 554	Produits constatés d'avance	134 027	
Total	<b>414 219</b>	<b>22 925</b>	<b>391 294</b>	<b>249 866</b>	Total	<b>305 443</b>	<b>203 878</b>
<b>TOTAL</b>	<b>553 917</b>	<b>157 689</b>	<b>396 227</b>	<b>260 843</b>	<b>TOTAL</b>	<b>396 227</b>	<b>260 843</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	38 863	39 918
Ventes de marchandises		
Prestations de service	787 264	791 143
Subventions d'exploitation	124 385	107 296
Dons et Mécénat		
Contributions financières	169 781	169 781
Produits divers	11 906	10 476
Reprises sur dépréciations et provisions	31 706	47 516
Utilisations des fonds dédiés		
Total	<b>1 163 904</b>	<b>1 166 130</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	712 715	707 361
Aides financières	81 349	83 291
Impôts et taxes	3 988	5 672
Salaires	207 056	249 016
Charges sociales	65 236	88 858
Autres charges de gestion courante	14 791	39 637
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 043	8 393
Dotations aux provisions	39 494	2 600
Reports en fonds dédiés	14 000	
Total	<b>1 144 673</b>	<b>1 184 828</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>19 232</b>	<b>-18 698</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts	153	525
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	<b>153</b>	<b>525</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>153</b>	<b>525</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>19 385</b>	<b>-18 173</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion	21 656	15 216
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions	33 550	20 480
Total	<b>55 206</b>	<b>35 696</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion	37 514	2 312
sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		29 050
Total	<b>37 514</b>	<b>31 362</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>17 692</b>	<b>4 334</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>37 077</b>	<b>-13 839</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	1 300	
Bénévolat	469 222	148 854
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens	1 300	
Personnel bénévole	469 222	148 854

## ANNEXE

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui dégage un excédent de 37 076,56 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'Association a pour but :

- de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix,
- de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs,
- de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain, par une action permanente,
- de garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
- de combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

### I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il y a eu deux types de faits caractéristiques pour l'exercice

Le départ de 3 salariés (une à compter du 1<sup>er</sup> janvier, le second à compter du 1<sup>er</sup> février et le 3<sup>ème</sup> à compter de début juin, les deux premiers en rupture conventionnelle et le troisième en licenciement économique dans le cadre d'un contrat de sécurisation professionnelle).

Le départ de nos locaux de l'UFOLEP en janvier, qui participait financièrement aux charges fixes au prorata de la surface occupée

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 18-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

##### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	4 599,22			4 599,22
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	4 408,44			4 408,44
Agencements & aménagements divers	74 208,00			74 208,00
Matériel de transport				
Matériel informatique	42 690,37			42 690,37
Mobilier de bureau	11 182,02			11 182,02
Immobilisations en cours				
<b>Total</b>	<b>137 088,05</b>			<b>137 088,05</b>

##### b) Acquisitions et désinvestissements

Néant

### c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	4 599,22			4 599,22
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	4 408,44			4 408,44
Agencements & amén. divers	10%	69 446,79	4 296,46		73 743,25
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	40 070,61	1 282,82		41 353,43
Mobilier de bureau	20%	10 195,84	464,11		10 659,95
	<b>Total</b>	<b>128 720,90</b>	<b>6 043,39</b>		<b>134 764,29</b>

## 2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Réseau			
Autres prêts			
Titres	50		
Dépôts et cautionnements	2 559,99		

## 3. Stocks

Néant

## 4. Avances et acomptes versés

Avances et acomptes versés	222,40
Avoirs à recevoir	<u>2 072,00</u>
	<b>2 294,40</b>

## 5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	176 787,64		176 787,64
Usagers douteux	12 706,17	12 706,17	0,00
Usagers non encore facturés	6 300,00		6 300,00
<b>Total</b>	<b>195 793,81</b>	<b>12 706,17</b>	<b>183 087,64</b>

## 6. Subventions à recevoir

Néant

## 7. Comptes courants Réseau

N° structure	Nom	Montant
	Centre confédéral	87 780,66
	<b>Total</b>	<b>87 780,66</b>

## 8. Autres créances

Compte d'attente	7 678,50
Régie d'avance	2 540,00
Provision pour dépréciation	<u>- 10 218,50</u>
	0,00
Subvention FONJEP à recevoir	<u>7 107,00</u>
	<b>7 107,00</b>

## 9. Trésorerie

Compte courant BICS	81 289,52
Compte courant Crédit Mutuel	2 836,85
Livret sociétaire	25,95
Livret A	14 193,61
Caisse	<u>1 059,89</u>

**10. Charges constatées d'avance**

Confédéral séjour Chevillon juin 2020

11 618,34**11 618,34****IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN****1. Fonds propres**

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

**2. Subventions d'investissement**

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
<b>Total</b>					

**3. Provisions**

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>	<b>10 000,00</b>			<b>10 000,00</b>
Provision pour départ	29 050,00		29 050,00	
<b>Provisions pour charges</b>	<b>46 644,00</b>	<b>29 387,96</b>	<b>46 644,00</b>	<b>29 387,96</b>
Immobilisations financières				
Usagers	16 712,14	10 106,29	14 112,14	12 706,29
Autres	14 719,50		4 500,00	10 218,50
<b>Dépréciations</b>	<b>31 430,64</b>	<b>10 106,29</b>	<b>18 612,14</b>	<b>22 924,79</b>
<b>Total</b>	<b>88 074,64</b>	<b>39 494,25</b>	<b>65 256,14</b>	<b>62 312,75</b>
		Dotations / reprises d'exploitation	31 706,14	
		Dotations / reprises financières		
		Dotations / reprises exceptionnelles	33 550,00	
		<b>Total</b>	<b>39 494,25</b>	<b>65 256,14</b>
		(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet	43 162,14	
		(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet	22 094,00	
		<b>Total</b>	<b>65 256,14</b>	

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

**4. Fonds dédiés**

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Prix du jeune écrivain		14 000,00		14 000,00
<b>Total</b>				

**5. Emprunts et dettes assimilées**

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Réseau	21 sept 2018		50 000,00		50 000,00	
Emprunts bancaires (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires						
Autres emprunts (jj/mm/aa)						
<b>Total</b>			<b>50 000,00</b>		<b>50 000,00</b>	

**6. Avances et acomptes reçus**

Acomptes reçus sur BAFA

200,00**200,00****7. Fournisseurs**

Fournisseurs

53 742,07

Fournisseurs, factures non parvenues

9 404,98

**8. Dettes fiscales et sociales**

Remun. dues au personnel	313,72
Dettes pro./conges a payr	10 594,06
URSSAF	6 425,00
Malakoff mederic	1 928,47
Prévoyance Ionis	513,75
MGEN Filia	35,99
Charg.soc./conges a payer	5 297,03
Prélèvement a la source	213,29
Formation Professionnelle	<u>3 989,00</u>
	<b>29 310,31</b>

**9. Comptes courants Réseau**

N° structure	Nom	Montant
	APAC appel de fonds	855,54
	Ligue nationale part sur affiliations	6 024,22
	APAC part sur affiliation	14 592,34
	Ligue nationale part adhesion	6 229,86
	Ligues départementales	178,35
	Compte à créer	241,59
	<b>Total</b>	<b>28 121,90</b>

**10. Autres dettes**

Notes de frais à payer	<u>636.67</u>
	<b>636.67</b>

**11. Produits constatés d'avance**

Factures clas 2020	9 8691,91
Facture UFOLEP	21 652,95
100% inclusion	1 182,00
100% inclusion	<u>12 499,80</u>
	<b>134 026,66</b>

**V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****1. Prestations de service**

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Formations BAFA	105 230,00	156 194,90
Autres formations	20 693,00	17 272,23
Spectacles à savourer	10 745,00	51 935,00
Participations spectacles	440,00	1 660,00
Classes de découvertes	526 303,92	414 086,84
Groupes	69 249,41	74 941,91
Defraieiment	33 917,24	38 228,29
Autres produits	3 914,00	0,00
Refacturation services communs	1 928,45	22 919,88
Autres produits	14 842,52	13 903,87
<b>Total Prestations</b>	<b>787 263,54</b>	<b>791 142,92</b>

**2. Subventions d'exploitation**

	Exercice clos	Exercice précédent
Ministères DRJSCS	46 000,00	51 500,00
Conseil Régional	2 500,00	
Conseil Départemental	25 500,00	13 444,15

Communes PDV	4 900,00	
Aides à l'emploi (ASP, ) FONJEP	14 214,00	14 214,00
Autres subventions Lire et faire lire Et Ligue Nationale	31 270,92	28 137,46
<b>Total</b>	<b>124 384,92</b>	<b>107 295,61</b>

### 3. Produits exceptionnels

Ligue nat aide exceptionnelle	19 536,48
Reprise provision pour départ	29 050,00
Reprise provision pour dépréciation des comptes d'attente	4 500,14
Ecart de caisse 2018	<u>2 119,78</u>
	<b>55 206,40</b>

### 4. Charges exceptionnelles

Indemnité de départ	17 727,52
Pole emploi – indemnité CSP	19 536,48
Uniformation 2018	<u>250,48</u>
	<b>37 514,48</b>

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres	1	1		
Employés	3	3		
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)				
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	ND	ND	ND	ND

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

ND

#### 4. Contributions volontaires

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN TRAVAIL</b>		en nombre	en heures
Elus ayant géré l'association		7	677
Bénévoles ayant encadré des stages (a)			
Bénévoles ayant encadré des centres/camps (a)			
Intervenants mis à disposition gratuitement au profit de l'association (b)		385	16 386
Autres : à préciser			
<b>Total nombre d'heures travaillées bénévolement et sans contrepartie :</b>			17 063
		Taux horaire :	27,50 €
<b>VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN TRAVAIL :</b>			<b>469 222 €</b>

(a) : Sur la base des éléments déclarés (assurances, financements, etc...) et/ou estimés

(b) : Sur la base des estimations fournies par la collectivité territoriale

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN SERVICES (LOCAUX et DIVERS)</b>	
Nombre de locaux différents mis à disposition gratuitement au profit de l'association	331
Total nombre de m <sup>2</sup> mis à disposition au profit de l'association (e)	
Valeur locative moyenne estimée au m <sup>2</sup> (f)	
<b>Valorisation des mises à disposition gratuites de locaux (AD ou UR)</b>	<b>0 €</b>
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de transport (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de communication (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de photocopies (g)	
Valorisation de la fourniture gratuite de moyens de chauffage (g)	600,00 €
Valorisation de la fourniture gratuite d'énergie (gaz, fioul, électricité..) (g)	700,00 €
<b>Valorisation des autres contributions en services (AD ou UR)</b>	<b>1 300 €</b>
<b>VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN SERVICES (AD ou UR)</b>	<b>1 300 €</b>

(e) : Sur la base des éléments déclarés et/ou estimés (assurances, conventions, demandes de subventions, etc..)

(f) : Sur la base des déclarations fiscales (impôts locaux) ou des loyers d'habitation au m<sup>2</sup> pratiqués à proximité.

(g) : Sur la base des estimations fournies par la collectivité territoriale ou des prix du marché

#### 5. Engagements hors bilan

Néant